



Précision



Concentration



En collaboration avec

Nierzon
1ère Compagnie d'Archers

La Ligue Sport Adapté du Centre-Val de Loire organise le Championnat Régional Sport Adapté de Tir à l'Arc, en collaboration avec le club de la 1^{ère} Cie des Archers Vierzonnais. Ce championnat est qualificatif au Championnat de France Sport Adapté de Tir à l'Arc.



➤ **Informations Générales :**

Samedi 18 Janvier 2020

*Au gymnase Fernand LEGER
rue Jules Gesde
18100 Vierzon*

Départ	Greffé	Echauffement 20 min sur cible	Début des tirs	Début duels (s'il y en a)	Remise de récompenses
Sport adapté	13h00	13h30	14h00	16h00	17h30

La fiche d'engagement au championnat est à retourner au plus tard le **jeudi 16 Janvier 2020** de préférence par mail: plabaudiniere@gmail.com ou par téléphone de 18h à 21h30 au 06-72-82-75-03

Une confirmation sera envoyée après la prise en compte des inscriptions faites par mail.

➤ **Conditions de participation :**

La **licence Compétitive FFSA 2019-2020 est obligatoire** pour participer au Championnat Régional. Tout sportif ou sportive n'ayant pas sa licence FFSA « compétition » 2019-2020 le jour de la compétition se verra refuser l'accès à la manifestation.

Tout sportif non inscrit sur la feuille d'engagement d'équipe ne pourra pas participer au championnat.

Tenue :

Tenue blanche ou de club et chaussures de sport obligatoires.

Engagement :

Jeunes : 5,00 € Adultes : 8,00 €

Arbitres : Mmes SOLYSIAK Susie, BERGER Maryse et KERGASTEL Alexandra

➤ **Rappel du règlement :**

Nous vous invitons à prendre connaissance du règlement Tir à l'Arc FFSA disponible sur le site de la FFSA, avant le début du championnat, dans la rubrique : informations sportives – documents sportifs – règlements sportifs Tir à l'Arc.

Catégorie	Moins de 16 ans	Moins de 18 ans	Senior	Vétéran
Année de naissance	2004-2005	2003 - 2002	1970 à 2001	1969 et avant

➤ **Récompenses :**

Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés.

➤ **Restauration :**

BUVETTE-SANDWICHES-PATISSERIES sur PLACE

➤ **Règlement financier :**

Les règlements par chèque sont à l'ordre de la 1^{ère} Cie des Archers Vierzonnais.

Pour tout renseignement complémentaire, les membres de la commission restent disponibles.

CONTACT SPORT ADAPTE

Céline DONVAL
Conseillère Technique Fédérale
IME de Sologne – site de Nançay
Le Vieux Nançay
18 330 NANCAY
02.48.53.22.39
cdsportadapte18@gmail.com





FEUILLE D'ENGAGEMENT CHAMPIONNAT REGIONAL TIR A L'ARC

2019-2020



A renvoyer au plus tard **le Jeudi 16 Janvier 2020**

A Patrice LABAUDINIÈRE

plabaudiniere@gmail.com / 06-72-82-75-03

N° Affiliation:				Nom de l'association :							
Nom/Prénom du responsable :				Numéro de licence du responsable :							
				Téléphone & mail :							
N° Licence	Nom Prénom	Année de naissance	Sexe		Classe			Catégorie (16,18, S ou V)	Arc		
			F	H	AB	BC	CD		Nu	Classique	Poulie

Règlement à s'acquitter : nb d'archers jeunes * 5€ =€
 nb d'archers adultes * 8€ =€
 TOTAL =€